

LESTELLE BETHARRAM



BULLETIN MUNICIPAL

Octobre 2011

SOMMAIRE

Le mot du Maire -----	page 1
Le mot du rédacteur -----	page 2
Comptes rendus des séances du Conseil municipal-----	page 4
Localisation des conteneurs à verre-----	page 7
Animations proposées par la commission municipale-----	page 8
Office de tourisme intercommunal -----	page 9
Commémoration 18 juin -----	page 10
Fête de la Saint Jean-----	page 11
Quizz -----	page 12/13
Repas de quartiers-----	page 14
La vie associative -----	page 15
Collège de Bétharram-----	page 19
Visite impériale à Bétharram-----	page 20
Le docteur Donat CANTONNET-----	page 22
A noter-----	page 23
Etat Civil -----	page 24
Les dates à retenir -----	page 24

LE MOT DU MAIRE

Contrairement à d'autres communes, la rentrée scolaire à Lestelle-Bétharram s'est déroulée dans de très bonnes conditions avec un effectif en hausse de vingt pour cent (67 élèves inscrits) et la création d'un troisième poste d'enseignant.

Notre école avait connu, il y a quelques années, une évolution en sens inverse avec une baisse d'effectifs et la suppression d'un demi-poste.

Nous avons alors pris le problème à bras le corps et entrepris l'agrandissement et la modernisation des locaux. Parallèlement, les institutrices grâce à la qualité de leur enseignement et leur implication dans la vie de l'école, ont su gagner la confiance des familles.

Les services périscolaires (cantine et garderie) mis en place avec du personnel compétent ont contribué également à l'attractivité de l'école pour les nouveaux arrivants.

Un groupe scolaire dynamique est le reflet de la vitalité de la commune et les nombreux enfants inscrits en maternelle (33 soit la moitié de l'effectif) constituent le vivier des générations futures d'écoliers. J'en suis très heureux pour notre village et je remercie très sincèrement les enseignants et le personnel qui grâce à leur travail participent à ce renouveau.

Le nouveau mode de collecte des ordures ménagères et du tri sélectif s'est mis en place, non sans mal, puisque la diminution du nombre de tournées, la collecte en bacs, et des nouvelles réglementations ont imposé des changements notamment au niveau des impasses et des points de regroupement.

J'ai entendu les inquiétudes de certains Lestellois agacés, par ces modifications vécues comme une diminution du service rendu et leurs craintes de voir des dépôts de déchets au cœur du village et au hameau.

Sachez que ces décisions ont été prises par le conseil communautaire avec le double souci d'éviter une explosion du coût du transport et du traitement des déchets et de respecter la législation du travail du personnel des entreprises de collecte.

Je suis très attentif au respect de toutes les règles de salubrité et reste à votre disposition pour trouver, en collaboration avec la Communauté des Communes, une solution efficace aux problèmes qui pourraient être posés par cette nouvelle organisation.

Au nom du Conseil Municipal, et dans l'attente de les rencontrer pour le pot de la nouvelle année, je souhaite la bienvenue aux nombreuses familles nouvellement installées dans la commune.

Jean-Marie BERCHON

LE MOT DU RÉDACTEUR

Vert solitaire

L'histoire se passe à la caisse d'un supermarché. Une dame âgée vient de faire ses emplettes et demande un sac plastique pour y glisser ses achats. Elle s'attire les foudres de l'employée qui ne comprend pas qu'en 2011, la cliente ne soit pas encore "mis au vert".

Et de lui reprocher, que décidément, cette génération d'anciens ne comprenait rien au mouvement environnemental que seuls les jeunes allaient payer pour les vieilles générations qui gaspillent toutes les ressources !

La vieille dame a présenté ses excuses à la jeune caissière lui expliquant " *Je suis désolée, nous n'avions pas le mouvement vert dans mon temps*". Alors qu'elle allait partir, la mine déconfite, la caissière rajoute une couche : " *Ce sont des gens comme vous qui ont ruiné toutes les ressources à nos dépens. C'est vrai, vous ne considérez absolument pas la protection de l'environnement dans votre temps*".

La vieille dame fait volte-face, admettant qu'à l'époque " *on retournait les bouteilles de lait, les bouteilles de vin, de coke ou de bière au magasin. Lequel les renvoyait à l'usine pour être lavées, stérilisées et remplies à nouveau, on utilisait les mêmes bouteilles à plusieurs reprises ; à cette époque, Mademoiselle, les bouteilles étaient réellement recyclées, mais, c'est vrai, on ne connaissait pas le mouvement vert.*

A mon époque, Mademoiselle, on montait les escaliers, on n'avait pas d'escaliers roulants dans les magasins ou dans les bureaux. On marchait pour aller à l'épicerie aussi. On ne prenait pas un bolide à 300 chevaux-vapeurs ni un 4X4 à chaque fois qu'il fallait se déplacer aux deux coins de la rue. Mais, je l'admets volontiers, on ne connaissait pas le mouvement vert !

Toujours à mon époque, Mademoiselle, on lavait les couches de bébé, on ne connaissait pas les couches jetables. On faisait sécher les vêtements dehors sur une corde à linge, pas dans une machine énergétique avalant 220 volts. On utilisait l'énergie éolienne et solaire pour vraiment sécher les vêtements. On recyclait systématiquement les vêtements qui passaient d'un

frère ou d'une sœur à l'autre. C'est exact, on ne connaissait pas le mouvement vert !

A l'époque où j'avais votre âge, on avait qu'une TV et une radio dans la maison. Pas une télé dans chaque chambre. Et le poste de télévision avait un petit écran de la taille d'une boîte de pizza, pas un écran de la taille de » l'état du Montana !

Dans la cuisine on s'activait pour brasser les plats et pour préparer les repas, on ne disposait pas de tous ces gadgets électriques spécialisés pour tout préparer sans efforts.

Quand on emballait des éléments fragiles à envoyer par la Poste, on utilisait des rembourrages comme du papier journal ou de la ouate, pas des bulles en mousse de polystyrène ou en plastique. A l'époque, on utilisait du "jus de bras" ou de "l'huile de coude" pour tondre le gazon : on n'avait pas de tondeuses à essence autopropulsées.

A l'époque, on travaillait fort physiquement, on n'avait pas besoin d'aller dans un club de santé pour courir sur des tapis roulants qui fonctionnent à l'électricité. Mais je vous donne raison : on ne connaissait pas le mouvement vert.

A l'époque, on buvait de l'eau à la fontaine quand on avait soif, on n'utilisait pas de tasses ou de bouteilles en plastique à chaque fois que l'on voulait prendre de l'eau.

On remplissait les plumes d'encre au lieu d'acheter un nouveau stylo. On remplaçait les lames des rasoirs au lieu de jeter le rasoir tout simplement à chaque rasage.

A l'époque, les gens prenaient le tramway et les enfants leur vélo pour se rendre à l'école plutôt que d'utiliser la voiture familiale et maman comme chauffeur de taxi durant 24 heures.

On avait une prise de courant par pièce, pas une bande multiprises alimentant la panoplie des accessoires électriques indispensables aux jeunes d'aujourd'hui. "

Sur ce, elle salua la caissière en lui précisant " A mon époque, on ne connaissait pas le mouvement vert mais on vivait chaque jour de notre vie dans le respect de l'environnement."

Michel Corsini

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Vendredi 8 Juillet 2011

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de :

- Mme Amaré qui donne procuration à M. Berchon
- M. Loustalot, lequel donne procuration à M. Corsini
- Mme Mouré, absente,

1- TRAVAUX

a) Travaux de voirie 2011: suite à l'ouverture des plis, c'est l'entreprise Lapédagne, la moins disant, qui est retenue. Aux sommes préalablement estimées à 24.040 € H.T, les devis présentés par cette entreprise se montent à 21.480 € H.T et sont acceptés à l'unanimité.

b) Travaux à l'école : suite à la nomination d'une troisième institutrice, des travaux s'avèrent nécessaires pour l'adaptation des locaux à cette personne à mobilité réduite. Une rampe d'accès et des toilettes doivent être aménagés. Les devis établis se montent à 5.600 € H.T (rampe) et 4.943, 30 H.T (W.C). Sommes auxquelles il faut ajouter les dépenses de sanitaire, faïence, porte et fenêtre.

Le Maire est autorisé à demander des subventions pour ces travaux qui sont votés à l'unanimité.

c) Vestiaires du stade : le projet revu présente un coût moins élevé. Le montant des subventions se chiffre à 70%, ce qui devrait porter à la charge de la commune, une dépense avoisinant 100.000 €.

Le Conseil Municipal autorise M. le Maire à signer une convention avec l'APGL. La délibération est adoptée à l'unanimité.

d) Travaux de trottoirs : M. le Maire est autorisé à signer une convention de mandat avec le Conseil Général des P.A. pour la remise en état des trottoirs situés Avenue de Bétharram.

2- SIVU : Aménagement des bassins versants du Beez et de l'Ouzoum.

A l'unanimité, le Conseil Municipal vote la dissolution de ce Sivu.

3- Communauté de Communes de la Vath Vielha

a) Transfert de compétences : Les Conseillers municipaux votent favorablement pour transférer les compétences de l'aménagement de l'espace en direction de la CCVV.

b) Désignation du délégué : Jean-Marie Berchon est désigné en qualité de délégué de la Commune auprès de la commission locale d'évaluation des transferts de charges.

4- Budget de l'eau

Les dépenses imprévues dépassant le chiffre autorisé, l'excédent est transféré sur la ligne réparations et entretiens. Ces écritures sont sans conséquence pour l'équilibre du budget

5- Echange de terrain

Un échange de parcelle de 63 m² est envisagé entre la Commune et les indivisis Lanaud-Vidal. M. le Maire est mandaté pour trouver une solution à cet échange.

6- Questions diverses

a) Entretien des bornes Incendie : Accord est donné pour que la SAUR soit le prestataire de ces entretiens : mesures de pression, de débit/ m³, peinture, graissage, désherbage, fournitures, poses...

b) bilan financier de la St Jean : Le Maire et le Conseil Municipal tiennent à souligner l'excellente tenue des fêtes patronales.

c) Festivités : A l'église, lundi 18 juillet à 21 h 00, concert avec le duo "Taquilé". Libre participation. Le 10 août, spectacle "La vie d'Edith Piaf", Salle des Fêtes, 20 h 30, entrée 10 €.

COMPTES RENDUS de SÉANCES du CONSEIL MUNICIPAL

Séance du Jeudi 25 août 2011

Les Conseillers municipaux sont présents à l'exception de M. Alain Graciaa qui donne procuration à M. Jean-Marie Berchon et de Mme Bonnefon.

Lecture est faite du procès-verbal de la séance du 8 juillet 2011 qui est accepté à l'unanimité.

1- AVIS SUR LE PROJET DE SCHEMA DEPARTEMENTAL DE COOPERATION INTERCOMMUNALE

Le Conseil Municipal souhaite qu'une évolution du périmètre de la Communauté des Communes soit étudiée pour permettre notamment l'intégration de la commune d'Assat comme elle en exprime le souhait. De plus elle désapprouve l'intégration des syndicats d'eau et d'assainissement à un syndicat unique de production et distribution d'eau potable pour la région du Nord Est de Pau.

Pour ces deux raisons principales, la commune émet un avis défavorable sur le projet sur le schéma départemental de coopération intercommunale transmis par le Préfet.

2- DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER

Suite à la vente de la maison Daboval par les indivis, la commune ne préemptera pas sur le bien vendu. Par contre, elle est intéressée par la parcelle qui comporte le lavoir et le petit jardin attenant. Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer avec les acquéreurs une promesse d'achat de la dite parcelle.

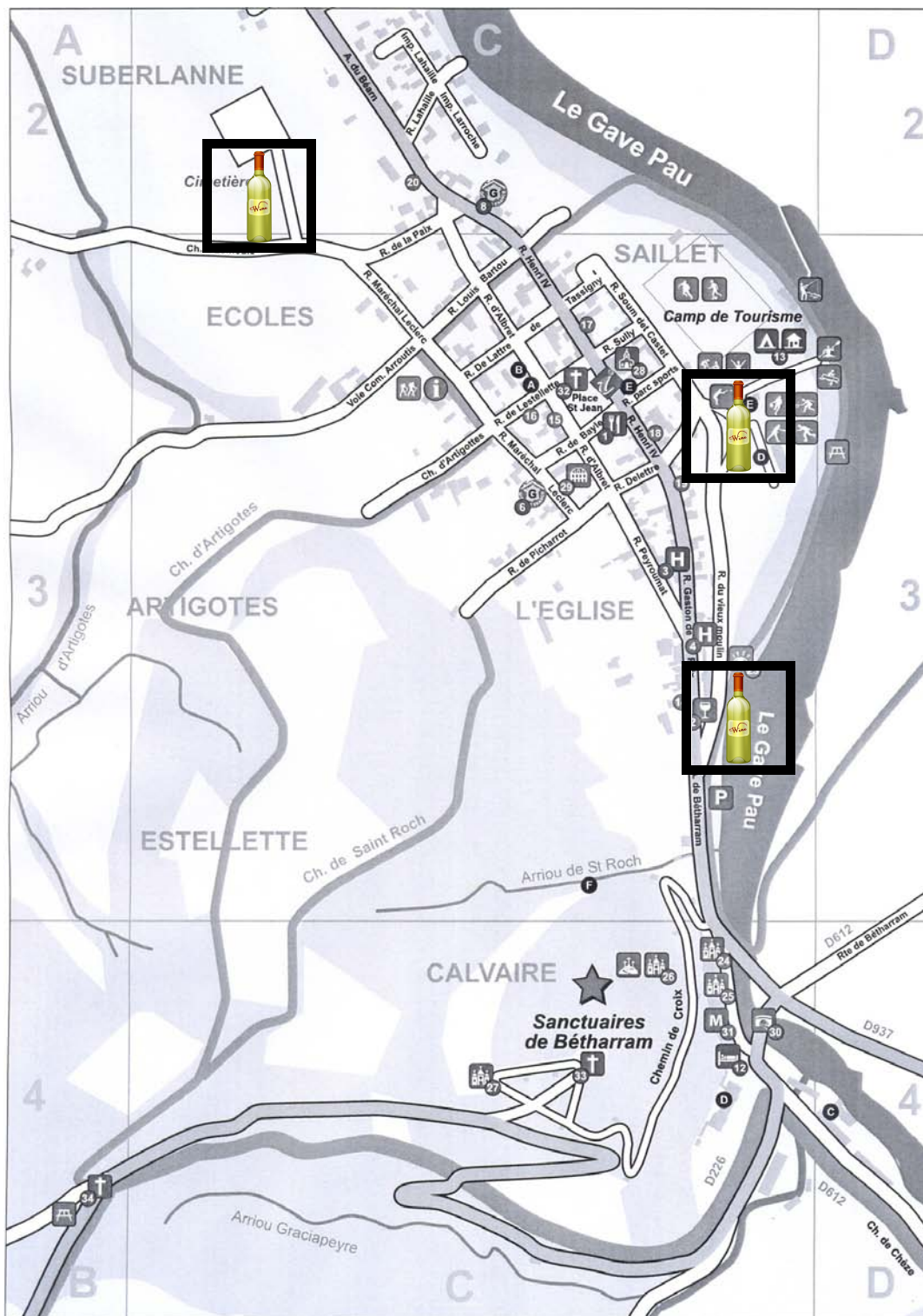
3- ARRETE DE PERIMETRE DU NOUVEAU SYNDICAT MIXTE DU GAVE DE PAU

Le Conseil Municipal prend connaissance de l'arrêté fixant les limites du périmètre établi par le nouveau syndicat mixte du Gave de Pau.

Localisation des conteneurs de collecte des verres

3 conteneurs sont à votre disposition sur la Commune (voir plan):

- Chemin Esmoule/accès cimetière
- Parc des sports (pied de talus)
- Rue du vieux Moulin /CD 937



Animations proposées par la Commission municipale

Cet été, deux animations se sont déroulées à Lestelle-Bétharram.

- La première, à l'église Saint-Jean, où Taquilé, déjà venu en trio, s'est produit en duo. Taquilé offrait un concert de qualité axé essentiellement sur des airs latino-américains.
- La seconde, à la salle des fêtes, une comédienne de la Compagnie de la Bulle, basée à Tarbes, donnait une très belle représentation sur la vie de Piaf. Seule en scène, elle a fait passer une excellente soirée au public présent.

Certes, ces deux spectacles n'ont pas drainé la foule des grands soirs. Ce qui n'empêchera pas la Commission compétente de récidiver. En espérant qu'elle soit récompensée de ses initiatives.



de la musique latino-américaine avec Taquilé.

Antenne Lestelloise de l'Office de Tourisme Intercommunal

Cet été encore, l'Antenne de l'Office de Tourisme de la Place Saint-Jean connaissait une nombreuse affluence. Cette année, chaque dimanche, un apéritif offert par cet organisme était servi sous le chapiteau à l'intention des touristes fréquentant la bastide lestelloise. Si la fréquentation fut timide au début, les vacanciers ne se firent pas prier pour honorer cette initiative au fil des dimanches de juillet et août.



Touristes à la découverte des produits locaux



La boîte à rêves expose

Commémoration de l'appel du 18 Juin



Depuis plusieurs années, la commémoration de l'appel du 18 Juin lancé par le Général de Gaulle depuis Londres fait l'objet d'une cérémonie au monument aux Morts de Lestelle-Bétharram, à l'initiative des élus et des Anciens Combattants de la commune. Cette commémoration est désormais suivie par plusieurs personnes, de plus en plus nombreuses au fil des ans.



Recueillement devant le monument aux morts

Fête de la Saint-Jean

Le beau temps était au rendez-vous pour cette fête de la Saint-Jean dont les attractions ont ravi les plus jeunes ...de même que ceux qui le sont un peu moins. La fête foraine, les bals, le feu de la St Jean, les repas, bref tous les ingrédients étaient présents pour la plus grande joie de tous.

De nombreux élus et invités honoraient le traditionnel apéritif du dimanche midi. Quant aux courses cyclistes, suivies par un nombreux public, malgré la chaleur, elles livraient un beau verdict tant chez les minimes que chez les cadets. Dans cette dernière catégorie, signalons au passage, que le vainqueur à Lestelle, devenait Champion de France quelques jours plus tard : une sacrée référence !



Les conscrits 2011



Au monument aux Morts

QUIZZ : *Connaissez-vous votre Commune ?*

Un grand merci à M. Philippe Rosset pour ses talents photographiques et son sens de l'observation

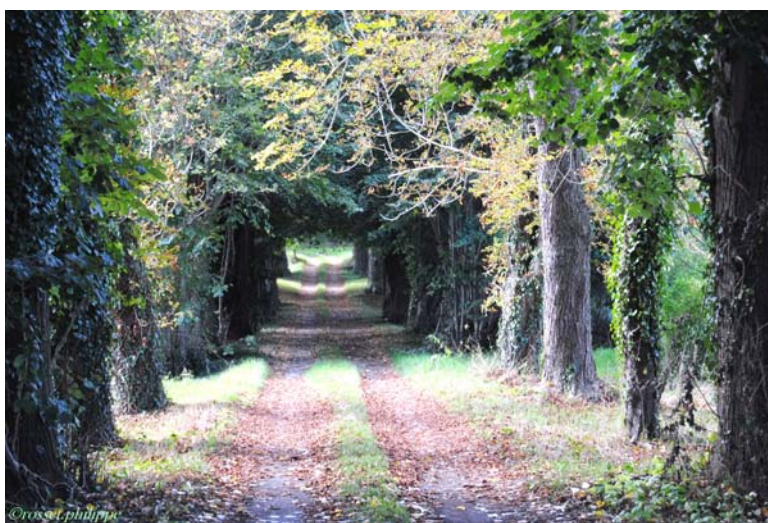
a)



b)



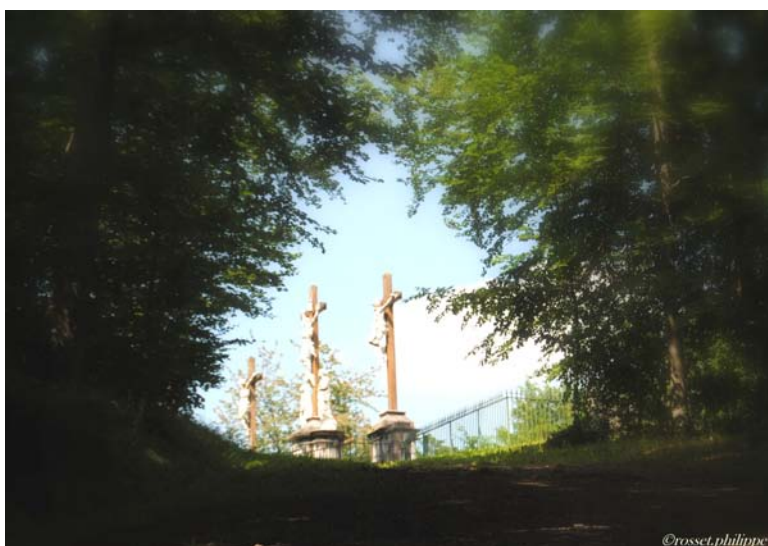
c)



d)



e)



f)



g)



h)



- a) *Vieux puit lotissement Lahaille*
- b) *Esplanade chemin de croix*
- c) *Allée Lapalue*
- d) *Avenue de Bétharram*
- e) *Cimetière des Pères de Bétharram*
- f) *Croix des Hauteurs*
- g) *Sommet dernière station du chemin de croix*
- h) *Zut ! ... Là, c'est dans mon jardin*

Repas du quartier Suberlanne...



Il fallait traverser la route départementale cette année pour trouver dans un coin ombragé les résidents du quartier Suberlanne, hébergés pour cette édition, chez Denis et Annie Aubiès. Comme précédemment chez Mme Labarthe-Piol, l'amitié et la sympathie étaient au rendez-vous, procurant ainsi une excellente ambiance et il faut le signaler, les organisateurs ont pu jouir d'une météo clémente, ce

dimanche étant particulièrement chaud.

Les représentants de la commune, Mme Marie-Claire Lacau et Michel Corsini, invités à l'apéritif, peuvent attester que les résidents venus nombreux savent perpétuer la tradition : fête, bonne humeur et convivialité, ingrédients indispensables pour réussir une belle journée.



... et de la rue Peyrounat

Sous un soleil radieux, avec une ambiance empreinte de convivialité, une nouvelle fois, les riverains de la rue Peyrounat se sont retrouvés le 2 juillet pour la fête de leur rue. Chaque résident, les bras chargés de spécialités-maison, honorait de sa présence ces agapes, tout en partageant un moment agréable

autour de salades, rôtis, pizzas, desserts et toasts.

Ils l'ont tous promis : ils seront de nouveau là en 2012 !

Comité des Fêtes

Voici quelques nouvelles de nos fêtes qui se sont déroulées du 24 au 26 juin, sous un soleil de plomb, heureusement pour les organisateurs et les festayres.

Le programme établi par nos soins, afin de plaire à tout public, a été apprécié par grand nombre d'entre vous, si l'on en croit les retours positifs enregistrés, à notre plus grande satisfaction.

La nouveauté de l'année : les jetons délivrés pour les boissons. Si, au départ, quelques personnes ont boudé ce procédé, finalement, le côté pratique l'a emporté, les jeunes, derrière la buvette, connaissant moins de souci (monnaie, rendu de monnaie...). L'expérience s'avérant concluante, elle sera renouvelée.

Une petite ombre au tableau, toutefois : à notre avis, les repas se sont bien déroulés mais l'organisation pose problème. Par exemple, le vendredi où 50 inscriptions étaient enregistrées et qu'au final, 150 repas ont été servis ! Il faut penser à s'inscrire, merci pour votre compréhension.

Domage également que l'orchestre du dimanche n'ait pas eu plus de succès : il faudra revoir le programme du dimanche soir.

Quant à nos conscrits, leur déception est immense : ils se donnent du mal pour honorer la "sérénade", pris par leurs études en pleine période d'examens de même qu'ils participent activement à la préparation de la fête patronale. Et lorsque qu'ils passent au domicile des Lestelloises et des Lestellois, que la porte reste close, ils en ressentent un peu d'amertume ! Eux qui mettent un point d'honneur à vous porter le programme en "main propre" qui sont désireux de faire votre connaissance, recevez-les l'année prochaine. Merci pour eux et merci, bien sûr, à ceux qui les reçoivent avec leur gentillesse coutumière.

Appel aux Conscrits et pré-Conscrits

Le Comité des Fêtes lance un vibrant et sympathique appel aux conscrits et pré-conscrits de l'année 2012 à savoir les jeunes gens et jeunes filles né(e)s en 1993 et 1994, intéressé(e)s par l'élaboration et la préparation de la Saint-Jean. Faites vous connaître au plus vite au 05 59 71 99 91 ou au 06 32 60 82 21.

Pour les conscrits, la mairie met à notre disposition un listing mais avec les nouveaux arrivants, il n'est pas forcément à jour, si les familles arrivées il y a peu ne se font pas connaître.

D'ores et déjà, nous travaillons sur l'ébauche du programme 2012.

Nous terminerons nos propos en remerciant toutes les personnes présentes aux fêtes ainsi que celles qui nous permettent par leur aide de pouvoir les organiser : mairie, commerçants, artisans, employés municipaux et vous, chers lestellois et chères lestelloises, lors du passage des conscrits.

Réservez ces dates pour les fêtes 2012 : 22, 23 et 24 Juin

Amicalement

Le Comité des Fêtes

Fête de l'école

Le vendredi 17 juin eut lieu la fête de l'école de Lestelle Bétharram.

Après des semaines de répétitions et de préparation c'était le grand jour du spectacle devant les parents. Le public était ravi.

L'apéritif dinatoire « tapas et sangria » organisé par l'association des parents d'élèves fut apprécié par tout le monde et malgré le temps mitigé la bonne ambiance était au rendez-vous.

L'association des parents d'élèves organise des ventes de pâtisseries, repas etc afin de récolter des fonds pour les sorties scolaires de nos enfants. En 2010/2011 ont ainsi pu être financés un goûter de Noël, une sortie à la cueillette d'Aragon, une excursion au musée des beaux-arts à Pau et un spectacle à Igon.

Nous comptons sur la participation et de nouvelles idées de tous les parents. L'assemblée générale de l'association aura lieu en septembre. La date sera prochainement communiquée.

Une bonne rentrée scolaire à tous

L'association des parents d'élèves

Club du 3^{ème} âge : L'étoile joyeuse

Un buffet campagnard était organisé le 17 juillet, dans la salle du Club. Louissette, Arnaud, Eléonore, Jacky, Marie-Odile et Anne-Marie composaient un repas "digne de ce nom". Une ambiance très joyeuse, à l'image de l'étoile, présidait à ces agapes avec la résonance de chants béarnais qui élevaient la température !

Un concours de belote pour certains, un scrabble pour d'autres terminaient cette journée. D'ailleurs, les adhérents en redemandent des journées comme celles-là, agrémentées de buffets aussi sympathiques et appétissants.

Le 2 Octobre la poule au pot à la salle des fêtes a connu son succès annuel.

La Présidente :
Anne-Marie Malaganne



Le club du 3^{ème} âge : une saine occupation





Avant-Garde Lestelloise XIII

Voici le calendrier de club pour la nouvelle saison

Championnat de France DN2 2012-2012		
09/10/2011	Villefranche	Lestelle
16/10/2011	Lestelle	Villeneuve
23/10/2011	Lestelle	Aussillon
30/10/2011	Valderiès	Lestelle
06/11/2011		
13/11/2011	Lestelle	Aussillon
20/11/2011	Ramonville	Lestelle
27/11/2011	Cahors	Lestelle
04/12/2011		
11/12/2011	Lestelle	Gratentour
18/12/2011	1/2 coupe MP	
25/12/2011		
01/01/2012		
08/01/2012		
15/01/2012	Finale MP	
22/01/2012	Lestelle	Villefranche
29/01/2012	Villeneuve	Lestelle
05/02/2012	1/4 Falcou	
12/02/2012	Lestelle	Cahors
19/02/2012	Gratentour	Lestelle
26/02/2012		
04/03/2012	1/2 Falcou	
11/03/2012	Lestelle	Ramonville
18/03/2012	Lestelle	Valderiès
25/03/2012	Interligues	
01/04/2012	Aussillon	Lestelle
08/04/2012		

ENSEMBLE SCOLAIRE LE « BEAU RAMEAU »

Changement de direction école et lycée :



Suite au départ de M. Didio et M. Peyret, une nouvelle équipe de direction se met en place, au primaire **Madame Nathalie Massot** déjà directrice de l'école Montaut et au collège - lycée **Monsieur Romain Clercq** directeur adjoint à l'institut saint Dominique de Pau.

Les équipes sont stables sur les deux structures : 5 instituteurs et 46 professeurs.

Les effectifs sont constants, écoles : 94 élèves, collège : 195 élèves et lycées : 190 élèves

L'ensemble scolaire propose aux enfants et aux familles, une continuité de scolarité puisque un enfant scolarisé dès la maternelle, peut poursuivre ses études au collège et au Lycée Général sur Bétharram, ainsi qu'au Lycée Professionnel sur Igon. C'est dire la richesse et la variété des orientations qui sont proposées aux élèves.

Site de Lestelle-Bétharram :

L'année 2010-2011 s'est achevée sur des résultats très satisfaisants dans l'ensemble scolaire le beau rameau à Lestelle-Bétharram et Igon.

100 % des élèves que nous avons préparés au bac général ont obtenu leur diplôme toutes séries confondues. Félicitations à Mathilde Abadie pour sa mention très bien au bac S. 100 % de réussite au bac professionnel commerce également.

Pour cette nouvelle année scolaire, l'accent porte sur le suivi et l'encadrement des élèves, avec une vie scolaire renforcée et des responsables de cycles qui suivront au plus près les élèves et pourront les aiguiller dans leurs projets d'orientation. Des modules de soutien sont mis en place en milieu d'après-midi, afin d'apporter une aide personnalisée.



Pour la neuvième année consécutive, le collège fonctionne en collège d'activités avec des cours le matin et des créneaux réservés à des activités sportives, culturelles, artistiques ou de soutien l'après-midi. Un large choix est offert aux élèves depuis le 19 septembre date de début des activités, Kayak, cuisine, roller, base-ball, rugby, arts créatifs, aéromodélisme, ...

Ces activités sont encadrées par des professeurs ou des intervenants locaux qui nous apportent leur savoir faire au service de nos jeunes.

Les sections sportives pelote et volley-ball ont débuté dès la rentrée avec un vif engouement de la part de nos collégiens et lycéens.

Visite impériale à Bétharram

Le 11 septembre 1859, à l'issue de son 17^{ème} bain aux eaux de Saint-Sauveur, le couple impérial, en ce dimanche ensoleillé, rallie Lourdes qui se fait une joie d'accueillir l'Empereur Napoléon III et son épouse, la jolie Marie Eugénie de Montijo. Ils doivent marquer une courte halte avant de rejoindre Tarbes où ils doivent prendre le train spécial à destination de Paris.

Le départ de la cure de Luz Saint-Sauveur était prévu le 12 septembre...mais il est soudainement avancé d'un jour pour d'obscures raisons uniquement liées, semble-t-il, à l'humeur morose de l'impératrice qui crut ainsi éviter quelques pénibles corvées protocolaires sur l'itinéraire préalablement étudié.

A Lourdes, l'Empereur et sa suite s'arrêtent seulement quelques instants pour le relais, puis à la stupéfaction des assistants, les deux voitures que ne précédait aucun courrier, au lieu de filer tout droit vers Tarbes, tournent soudainement à gauche et partent au grand trot vers Pau. L'actuelle Route de Pau n'existant pas encore, la seule voie menant dans la cité du Roi Henri IV, tracée et utilisée, est à cette époque celle de Saint-Pé de Bigorre. Le virage pris soudainement à gauche doit se situer à l'actuel carrefour Chaussée Maransin/Rue de Pau.

Les officiers de l'école annexe de remonte de Vizens, persuadés que l'Empereur allait visiter à l'improviste leurs casernements s'élancent aussitôt au galop, dépassent les voitures impériales pour arriver avant l'illustre visiteur. Mais sur ordre bref de l'Empereur, leur élan est stoppé net. Ces jeunes officiers pleins de fougue doivent laisser, tout penauds, le cortège poursuivre tranquillement sa route vers le Béarn.

Halte à Lestelle-Bétharram

A Lestelle-Bétharram, personne n'attend le couple princier et pour cause ! Mais, leurs Majestés sont vite reconnues. Napoléon et Marie Eugénie visitent l'église, le monastère et ses dépendances et repartent 45 minutes plus tard vers Saint-Pé de Bigorre où la nouvelle du passage s'est vite répandue. Arrêt de 15 minutes devant Vizens et à 19h30, alors que la nuit tombe, les voitures arrivent à Tarbes.

Les interrogations de ce crochet

Aujourd'hui encore, les historiens s'interrogent sur les raisons de ce crochet bizarre, inattendu, imprévu, presque clandestin.

M. Le Bondidier, auteur d'un opuscule intitulé "Vacances Impériales" édité en 1937, donne sa version de ce fait. Il pense que Napoléon III, tout Empereur qu'il est, reste néanmoins un homme et il brûlait du désir de voir au moins de loin la fameuse grotte de Massabielle dont il a entendu parler depuis plus d'un an. En accord avec Monseigneur Laurence, il aurait mis au point ce stratagème du voyage à Bétharram qui lui permit, à lui comme à sa femme, de voir à une distance de 200 mètres le lieu des apparitions. .

De par sa fonction, l'Empereur ne pouvait pas se permettre une visite officielle, l'enquête ecclésiastique n'étant pas terminée. Il dut donc se contenter de cette vision fugitive au trot des chevaux de sa voiture. Dans son opuscule, M. Le Bondidier

avance donc cette hypothèse assortie de points d'interrogation et de verbes conjugués au conditionnel pour tenter d'expliquer ce détour par Bétharram.

Le dernier Empereur des Français aurait-il parcouru 30 kilomètres à voiture à chevaux pour le seul plaisir d'apercevoir quelques secondes cette grotte où l'on disait que la Vierge était apparue à une enfant de Lourdes ? Ou bien avait-il entendu parler du miracle de Bétharram et avait fait d'une pierre deux coups ?

Nous ne le saurons jamais.

Ce qui est vrai, c'est que Napoléon III est resté 45 minutes à Lestelle-Bétharram le 11 septembre 1859 et que l'impératrice fit une promesse. Cette promesse se transforma en réalité dix mois plus tard par l'arrivée d'un orgue du célèbre facteur, mondialement connu, Aristide Cavallé-Coll. L'instrument fit l'objet d'une imposante cérémonie d'inauguration, le 2 septembre 1860.

Michel Corsini



Le Docteur Donat CANTONNET (1835-1903) :

Un médecin originaire de Lestelle-Bétharram

A cette époque du XIX^{ème} siècle où la redingote et le haut-de-forme marquaient parfois une distance bien voulue, le Docteur Donat Cantonnet avait délibérément pris, quant à lui, le parti de la sollicitude et du réconfort qui sont les valeurs premières, Hippocratiques, de la Médecine.

Très tôt reconnu pour ses qualités morales et humaines comme un authentique “médecin des pauvres”, ce Béarnais est né le 7 août 1835 à Lestelle-Bétharram. Décédé en 1903, après une délicate opération chirurgicale, il est le fils de Jean-Pierre Cantonnet, officier de santé et grand-père de l’érudit Constant Lacoste (1901-1981). Il a fait ses études de médecine à Montpellier et exercé à Garlin, d’où est originaire sa grand-mère, avant de se fixer à Pau, en 1869.

Sensible, délicat et toujours à l’écoute de ses patients, il fut un temps Président de la Société Médicale de Pau, au cours d’une carrière exemplaire de quarante années de dévouement.

Comme quoi, si l’on parle volontiers d’éthique aujourd’hui, de vrais médecins la pratiquaient déjà hier.

Pierre Peyré
Ancien Professeur UPPA

A Noter...

Ouverture du secrétariat de Mairie :

Le secrétariat de Mairie est ouvert au public
du lundi au vendredi de **14 h 00 à 17 h 30**.

☎ 05.59.61.93.59

Permanence des élus le samedi de 10 h 00 à 12 h 00.

En cas d'incident sur la Commune en dehors des heures d'ouverture du secrétariat

Vous pourrez joindre :

Le Maire :	M. Jean-Marie BERCHON	☎ 06.85.05.53.19
1 ^{er} adjoint :	M. Michel CORSINI	☎ 06.75.86.87.11
2 ^{ème} adjoint :	M. Jean SÉPÉ	☎ 06.34.76.29.85
3 ^{ème} adjoint :	M. Alain GRACIAA	☎ 06.87.92.09.82
4 ^{ème} adjoint :	Mme Anne-Marie MALAGANNE	☎ 05.59.71.92.27

Divagation des Chiens :

Malgré plusieurs rappels à l'ordre, certains chiens continuent d'errer dans les rues du village. Désormais, tout chien divaguant sur la voie publique (avec ou sans collier) sera amené à la fourrière, aux frais du propriétaire, sans autre forme de préavis (arrêté du maire de Février 2009)

Inscription sur les listes électorales :

Toutes les personnes qui désirent s'inscrire sur les listes électorales peuvent le faire, en Mairie, jusqu'au 31 décembre 2011 inclus, dernier délai.

La participation des citoyens de l'Union Européenne résidant en France, à l'élaboration des représentants français au Parlement Européen et aux élections municipales, est subordonnée à l'inscription sur la liste électorale complémentaire spécifique à chacune de ces deux élections.

La demande d'inscription sera reçue du 1er septembre au 31 décembre de l'année en cours, en Mairie où les intéressés devront se présenter munis de toutes pièces justifiant leur qualité d'électeur. Elle peut également être effectuée sur internet :

<https://mdel.mon.service-public.fr/inscription-listes-electorales.html>

L'inscription sur l'une des listes ne vaut pas l'inscription sur la seconde.
En cas de doute, vous mettre en rapport avec le secrétariat de Mairie.

Etat Civil

Naissances :

Kenza ALVES-GREGORIO.....	11 juillet 2011
Sayana BUNALES-THÉAUX.....	24 juin 2011
Pauline Martine Marie France LAMARQUE.....	23 août 2011
Maïlys, Nadège, Annick ROQUES.....	28 août 2011
Léandro ALVES	24 septembre 2011

Mariages :

LANNELONGUE Nicolas et BONNASSE GAHOT Céline.....	11 juin 2011
LAHORE-DIT-LARQUIER Ludovic et DEGRAEVE Laetitia.....	02 juillet 2011
L'HARIDON Johann et JOURDAIN Amandine Annie.....	09 juillet 2011
DUBERTRAND Loïc-Roger et Julie PARGALA.....	10 septembre 2011
BAPTISTE Elian et LARCEBAU Laure.....	17 septembre 2011

Décès :

BERTHOUMIEU MONGE Jean Baptiste Victor.....	28 mai 2011
AYERZA ALBIZU Nicolas	09 juillet 2011
TOUYARET Veuve MENJOULOU Marie Madeleine	28 juillet 2011
PRIM Jean-Michel.....	28 juillet 2011
FOURTINA Léon Hilaire Justin.....	10 octobre 2011
CAMBORDE Gérard Fernand Marcel.....	10 octobre 2011

Dates à retenir

Dimanche 18 Décembre : Arbre de Noël des enfants de la Commune avec le théâtre du Baluchon qui interprétera « un Noël invraisemblable »

Dimanche 8 janvier : Repas des anciens à la salle des fêtes

Dimanche 22 Janvier 2012 : 17 h - Concert du Nouvel An, salle des fêtes, par l'ensemble orchestral de Pau